



PROCES-VERBAL DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en exercice : 14

Nombre de Conseillers présents : 8

Nombre de votants : 12

L'an deux mil vingt-cinq, le 15 mai à 18 h 30,

Le Conseil Municipal de la Commune de BOU dûment convoqué le 09 mai 2025, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle du Conseil de Bou, sous la présidence de Monsieur Bruno CŒUR, Maire.

PRESENTS : Messieurs Bruno CŒUR, Guy COURSIMAULT, Lionel LEMOYNE, Yvan BLANCHARD, Laurent BOULAIN, Fabrice GERVAIS, Jean-Claude MASSON, Madame Valérie ELAMBERT

POUVOIRS :
Mme Lisa LEMOYNE donne pouvoir à Mr Lionel LEMOYNE
Mme Françoise BORDEAUX-BOREL donne pouvoir à Mr Guy COURSIMAULT
Mr Philippe GASNIER donne pouvoir à Mr Fabrice GERVAIS
Mr François ESTEBAN donne pouvoir à Mr Bruno COEUR

ABSENTS : Mr Sébastien GIRARD, Mme Zohra OGBI

Secrétaire de séance : Valérie ELAMBERT

Approbation du Procès-verbal du Conseil municipal 20/03/2025 : approuvé à 12 voix pour

DELIB 2025-11 : APPROBATION DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES 2025

Monsieur le Maire présente l'état 1259 comportant les bases prévisionnelles, les produits prévisionnels de référence, les allocations compensatrices et mécanismes d'équilibre des réformes fiscales.

Il est rappelé aux membres du conseil municipal que les taux des taxes foncières sur les propriétés bâties et non bâties votés en 2024 sont les suivants :

- Taxe d'habitation : 14.06 %
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 57.56 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 60.74 %

En conséquence, Monsieur le maire propose donc au conseil municipal de maintenir ces taux pour l'année 2025.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'approuver cette délibération.

DELIB 2025 -12 : ATTRIBUTION DE SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS

Monsieur le Maire présente aux membres du conseil municipal, les demandes de subvention des associations pour l'année 2025.

Suite à l'avis de la commission Culture, Vie Associative et Tourisme en date du 15/04/2025, il est proposé au conseil municipal de bien vouloir approuver les montants proposés à hauteur de 8 570 € (sur 10 000€ budgétisés) selon le tableau présenté en séance.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal **approuve à 12 voix pour**, la présente délibération.

DELIB 2025-13 : ATTRIBUTION D'UNE PARTICIPATION FINANCIERE POUR LES SORTIES SCOLAIRES DE FIN D'ANNEE 2023-2024

Il est demandé au conseil municipal de bien vouloir accorder une participation financière d'un montant de 1000€ à la coopérative scolaire pour la sortie de fin d'année organisée en juin 2024.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'approuver cette délibération.

DELIB 2025-14 : DEMANDE DE SUBVENTION POUR SPECTACLE ET INTERVENTION SCOLAIRE LE 14 NOVEMBRE 2025

Une demande de subvention auprès du Conseil départemental est présentée pour le spectacle « MME ÇA VA », qui se déroulera le 14 novembre 2025 dans la salle des fêtes.

Le montant de la prestation s'élevant à **955.00 €**, le Conseil Municipal autorise Monsieur Le Maire à solliciter une demande de subvention auprès du Conseil Départemental à hauteur de **60%** soit **573 €**.

Cette proposition est adoptée à 12 voix pour.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES :

. **Retour sur réunion avec EPFLI** (présence Mme Vedere, Directrice EPFLI et Mr Touchard, maire d'Ormes et représentant de la Métropole au sein de l'EPFLI, François Esteban, Bruno Coeur) :

- Toujours point de blocage sur le surcoût de leur prestation, impactée par l'incendie du hangar (rappel : environ 200 k€ de surcoût !); ils ne reconnaissent pas l'impact de l'incendie, de leur responsabilité, sur le surcoût, au moins partiellement
- Un point supplémentaire sera programmé avec Mr Levy, Président de l'EPFLI
- Nous prenons contact avec un conseil juridique
- Point supplémentaire : proposition à venir de rachat de deux parcelles par l'entreprise Portier qui aménage les logements rue du Puits de l'Orme

. **Travaux :**

- Retour sur réunion avec le pôle :
 - o entretien des accotements d'ici fin juin
 - o entretien des chemins mi-juin
 - o entretien des fossés : à caler
- Partage en séance d'un projet potentiel de cour oasis

. **Sécurité :**

- Distribution effectuée des questionnaires non renseignés à ce jour (+ feuille d'inscription sur système d'alerte métropolitain)
- Exercice inondation au niveau métropolitain le 11 juin : coordination des cellules de crise communales
- Accident sur la levée le WE dernier : prévoir une signalisation sur le partage vélo / voiture sur les tronçons concernés

. **Commission solidarités et enfance :**

- Date de la remise des diplômes CM2 : date calée au mardi 01 juillet à 18H30
- Retour des parents venus découvrir notre cantine début avril
- Lancement de nouveaux ateliers sur la pause méridienne :
 - o Ateliers biodiversité CE1 à CM2 (animation par services civiques)
 - o Ateliers lecture pour les maternelles et CP (animation par services civiques)
 - o Atelier lecture PS/MS, atelier ludique GS/CP, atelier bien vivre ensemble CE1 à CM2 (animation par maman bénévole)

. **Commission environnement / agriculture :**

- Convention de cession Safer reçue pour achat de deux parcelles agricoles
- Montage du poulailler à venir

Commission Culture et vie associative :

- Montage du grand barnum à la Binette vendredi 23 mai à 14H. Faire appel à bénévoles.
- Organisation de la fête de la musique : deux groupes se produiront, Home Cooking et Never Comply
- Inauguration des parcours naturaliste et historique avec Orléans Métropole le 16 juin à 10H30
- 35 ans du Bal Folk samedi 17/05
- Pièce de théâtre troupe Diabolo le 24/05

Réponses aux Questions aux élus du 15/05/2025 :

- Question : serait-il possible d'avoir la liste des investissements majeurs effectués par la commune depuis 2020 ?
- Réponse : présentation du tableau de suivi existant (qui est annexé au PV du Conseil Municipal)

Prochain conseil municipal le 12/06/2025 à 18H30, précédé des questions aux élus à 17H30

Fin de séance à 19H40

Fait à Bou, le 15/05/2025

La Secrétaire de séance



Finances / Bilan investissements depuis 2020

Tableau des investissements majeurs (classés selon reste à charge commune) :

Projet	Montant total	Reste à charge commune	Paiement
EPFLI (projet Cœur de village : acquisition foncière + destruction bâtiments)	736 600 €	613 600 €	Par annuité sur 10 ans (267 900 € payés à fin 25)
Réhabilitation rue Saint Marc	460 000 €	460 000 €	Par versement CLECT mensuel vers Métropole
Réhabilitation rue du Bourg	420 000 €	420 000 €	Payé (Par versement CLECT mensuel vers Métropole)
Conserverie	630 000 €	140 000 €	Payé en 24/25
Appartement rue du bourg	170 000 €	120 000 €	Payé en 22
Acquisition parcelle rue puits de l'orme (parking)	109 000 €	109 000 €	Payé en 22
Réfection toiture salle des fêtes	57 000 €	44 500 €	Payé en 24
Altereo (projet Cœur de Village : Assistant à Maîtrise d'Ouvrage)	31 300 €	31 300 €	Payé en 2019/20/21
5 ^{ème} classe	70 000 €	20 000 €	Payé en 22
Acquisitions foncières agricoles en 22 et 24	40 750 €	19 650 €	Payé en 22 et 24
Jeux aire de jeux	25 200 €	15 000 €	Payé en 21
Remplacement téléphonie bâtiments communaux	15 000 €	15 000 €	Payé en 24
Amélioration système informatique mairie	28 000 €	14 800 €	Prévu 25
Rénovation gouttières mairie et cantine	21 500 €	11 500 €	Prévu 25
Jeux école	21 700 €	10 900 €	Payé en 20
Achat tracteur tondeuse	8 400 €	8 400 €	Payé en 24
Escalier extérieur et garde-corps – sortie de secours classe Meulin	7 200 €	7 200 €	Payé en 23
Reprise conduite cheminée boulangerie	6 900 €	6 900 €	Payé en 21
Rénovation d'un mur de séparation de propriété derrière la salle des fêtes	6 600 €	6 600 €	Payé en 23
Procédure ZAP	6 300 €	6 300 €	Payé en 2021
Plantations de haies	10 460 €	6 222 €	Payé en 23 et 24
Remplacement chaudière (Ecole Meulin)	18 500 €	6 000 €	Payé en 24
Mise en place portail enfance / famille	6 000 €	6 000 €	Payé en 24
Rampes d'accès PMR (mairie + école Meulin)	5 600 €	5 600 €	Payé en 21
Changement du fournisseur de gaz de la boulangerie	5 500 €	5 500 €	Payé en 23
Pose LED dans tous les bâtiments communaux	4 700 €	4 700 €	Payé en 23
Procédure Biens sans Maître	4 700 €	4 700 €	Payé en 24
Ravalement mur mitoyen mairie	8 800 €	4 400 €	Payé en 21
Création tiers lieu Labo&Cie	4 200 €	4 200 €	Payé en 21
Construction yourte en chantier participatif	7 800 €	2 200 €	Payé en 21
Parcours historique	26 108 €	0 €	Payé en 25
Rénovation du site internet	19 000 €	0 €	Payé en 22
Signalétique touristique et patrimoniale	7 300 €	0 €	Payé en 24